
Comment réaliser votre bilan pédagogique financier ?

Textes de référence :

- Loi n° 2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret 6 juin 2019 relatif au référentiel national qualité
- Décret 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation concourant au développement des compétences référentiel national qualité
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit

Prérequis : connaissance de la réglementation sur la formation professionnelle

Contact : Annette CATTOEN
tel. 03 20 31 24 98
mail contact@schola-ingenierie.fr



Public concerné

Responsables et gestionnaires

**d'organismes de formation,
Responsables pédagogiques,
responsables de l'offre de formation**



**Durée : 8 heures
soit 1 journées ou 2 demi-journées**

Dates : selon planning

**Horaires :
9h00-13h00
14h00 – 18h00**



Format : face à face

Méthodologie :

**Apports théoriques
Ateliers de mise en pratique ,
échanges, écoute,
questionnements
Validation des acquis de la
formation**

Programme

1. Modalités

1.1 Organisation

Durée : 1 journée, 8 heures

Dates : voir planning

Horaires : 9h00 -13h00 ; 14h00 – 18h00

Lieu de formation : à définir

1.2 Tarifs

910€HT / jour

1.3 Objectifs

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de compléter le bilan pédagogique et financier dans le respect du cadre légal et réglementaire pour éviter les sanctions en cas de contrôle.

1.4 Méthodes mobilisées

Méthode

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin d'élargir la réflexion autour du vécu professionnel.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement

Documents

Textes réglementaires, fiches de travail, documents type ou modèles

1.5 Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : l'inscription devient définitive après la signature de la convention de formation et/ou du devis

Délai d'accès : délai maximum de 10 jours entre la signature du devis et/ ou de la convention de formation et le début de la prestation.

1.6 Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'organisme de formation met en œuvre les moyens pour adapter la formation aux spécificités du handicap. Contactez notre référent handicap

1.7 Modalités d'évaluation

QCM, ateliers pratiques

1.8 Consultante

Annette CATTOEN

Experte, en droit de la formation professionnelle, mise en conformité réglementaire dans le cadre des obligations des organismes de formation, ingénierie des certifications professionnelles.

2. Programme de formation

Quelles sont les obligations des organismes de formation en matière de déclaration administrative et financière ?

- Définition de l'action de formation continue
- La typologie des actions de formation
- Organismes à activité unique ou organismes à activités multiples

Quelles sont les différents éléments devant figurer au bilan pédagogique et financier ?

Informations datées, actualisées et vérifiables sur :

- le bilan pédagogique : stagiaires, heures stagiaires, formateurs, heures formateurs
- le bilan financier (produits et charges de l'organisme)
- la sous-traitance

Comment compléter votre bilan pédagogique et financier en évitant les pièges ?

Découverte du formulaire et des notices : analyse et explications

Cadre A à G

Ligne, par ligne

Découverte de la plateforme de dépôt du bilan pédagogique et financier

Atelier pratique : compléter votre bilan pédagogique et financier

IN GENIERIE

Programme

Organisme reconnu par l'Etat

Déclaration d'activité n° 32590911459 auprès du Préfet de région des Hauts-de-France
Les Arcades de Flandres 70, rue Saint Sauveur
59800 Lille



SIREN : 819 339 631 RCS Lille Métropole

SIRET : 819 339 631 000 15

Code NAF : 8559A : formation continue d'adultes

Web : www.schola-ingenierie.fr

Schola Ingénierie est référencée comme
organisme de formation de qualité pour la formation
professionnelle continue des adultes



Schola
INGÉNIERIE

Programme

Une sélection des entités qui nous font confiance :

